



En ville autrement !

Extraits du programme politique

Projet Montréal est un nouveau parti politique municipal qui briguera la gouverne de Montréal et de ses arrondissements lors des élections du 6 novembre prochain.

Projet Montréal propose aux Montréalaises et Montréalais aimant profondément leur ville de se réunir autour d'un projet de développement urbain **équitable, durable** et **enthousiasmant** visant à construire l'avenir de Montréal.

www.projetmontreal.org

POPULATION

- Chaque année, Montréal perd 20 000 habitants qui partent pour les couronnes Nord et Sud. **Arrêter** cette saignée démographique en mettant de l'avant un projet de développement urbain équitable et durable centré sur la qualité de vie des Montréalaises et des Montréalais.
- **Viser** tout particulièrement à répondre aux besoins et attentes des jeunes familles.

HABITATION

- **Réorganiser** nos quartiers en se préoccupant de la personne humaine plutôt que de l'automobile. Proposer des environnements résidentiels paisibles, à échelle humaine, sécuritaires et attractifs articulés autour des transports collectifs et favorisant les déplacements à pied et à vélo tout en réduisant la place donnée à l'automobile.
- **Construire** 10 000 logements neufs par année à Montréal, soit 70 % du marché métropolitain. Du nombre, 1 500 seront des logements sociaux. De plus, transformer annuellement 1 000 logements de marché en logements coopératifs ou publics.
- **Créer** un Fonds du logement social de la Ville de Montréal, financé par une taxe sur les revenus de spéculation et les contributions obligatoires des promoteurs qui n'auront pas inclus au moins 25 % de logements sociaux dans leurs projets domiciliaires.
- **Limiter** la hausse des taxes foncières payées par un propriétaire-occupant au niveau de l'inflation, et ce, aussi longtemps qu'il occupe son logement.
- Pour mettre les locataires à l'abri de la spéculation et protéger leur droit à l'occupation de leur logement, à prix accessible, **constituer, publier et rendre** aisément accessible un rôle des loyers (enregistrement des baux).

RÉAPPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC

- **Rendre piétonnières et reverdir** les rues Sainte-Catherine (Centre-ville), Saint-Paul (Vieux-Montréal) et l'avenue Mont-Royal.
- **Réaménager** l'espace public en faveur du piéton, du cycliste et de l'utilisateur du transport collectif, particulièrement aux abords des écoles, des établissements de santé et des stations de métro.
- **Aménager** annuellement 10 km de nouvelles pistes cyclables et prolonger leur période d'ouverture annuelle.

RÉDUCTION DE LA PLACE DE L'AUTOMOBILE

- **Réduire** d'au moins 2,5 % par année le volume de la circulation à Montréal. D'ici 2025, viser une réduction de 50%.
- **Imposer** un moratoire de 10 ans au développement du réseau autoroutier et artériel de Montréal.
- **Réduire** à 40 km/h la vitesse maximale de circulation à Montréal, à 30 km/h dans les secteurs résidentiels et à 20 km/h au pourtour des écoles et des parcs.

ENVIRONNEMENT

- **Mettre de l'avant** une vaste stratégie de « débétonisation », de naturalisation des ruelles et des rues non passantes, de colonisation par la verdure des toits et espaces vacants de même qu'un appui à la création de jardins communautaires.
- **Agir concrètement** en accord avec le protocole de Kyoto et la lutte au smog en valorisant les transports durables, les espaces verts, les nouvelles technologies environnementales et la diminution de la consommation.
- **Augmenter** de 65 % le taux de recyclage des matières résiduelles de la ville d'ici 2008 en favorisant les principes des 3R-V (réduction, réemploi, recyclage et valorisation) et l'instauration du compostage communautaire et de la collecte des déchets organiques.
- **Redonner** les berges aux citoyens par la revalorisation des milieux riverains.
- **Améliorer** les infrastructures de distribution et d'assainissement de l'eau et engager une campagne de sensibilisation à l'économie d'eau potable.
- **Concevoir et mettre en œuvre** une politique complète et rigoureuse de réduction du bruit.

TRANSPORTS COLLECTIFS

- **Investir** massivement dans les transports collectifs pour améliorer significativement tous les éléments du service offert aux usagers.
- **Instaurer** une CAM à 40 \$ par mois (tarif réduit à 20 \$) et rendre gratuits les transports collectifs au Centre-ville.
- **Redonner** au métro son caractère de bien commun et en refaire un objet de fierté pour les Montréalais.
- **Moderniser** le métro et, par l'installation d'ascenseurs, le rendre plus accessible aux personnes âgées ou à mobilité restreinte, ainsi qu'aux personnes accompagnées de jeunes enfants.
- **Créer** des corridors de transport urbain durables avec le Nouveau tramway. D'ici 2009, construire l'embryon du réseau, comptant 25 km de voies doubles.
- **Appuyer** le développement d'un service de véhicules électriques en libre-service ainsi que la location à court terme de véhicules individuels de type Communauto.

CULTURE ET PATRIMOINE

- **Reconnaître** la culture et la création artistique comme des atouts parmi les plus précieux, pour enrichir la qualité de vie à Montréal et contribuer à son rayonnement.
- **Bâtir** un Montréal actuel à l'échelle humaine en harmonie avec son patrimoine.

DÉMOCRATIE

- **Renforcer** la démocratie représentative en faisant en sorte que le comité exécutif, les commissions permanentes et toutes les instances où siègent des élu(e)s tiennent leurs réunions en public, et non à huis clos.
- **Impliquer** directement les citoyens dans la transformation de leur milieu de vie et de leur quartier. **Mettre en place** les instances et structures requises.
- **Instaurer** une démocratie participative décisionnelle au niveau municipal, notamment par une proportion croissante des budgets municipaux des arrondissements confiée à la gestion citoyenne, à la manière des budgets participatifs de Porto Alegre.
- **Instaurer** un scrutin proportionnel au niveau municipal.

FINANCEMENT

- **Faire financer** l'essentiel du projet de développement durable par les automobilistes, plus particulièrement par ceux qui n'habitent pas Montréal. Quatre moyens sont envisagés : hausse des droits d'immatriculation, hausse de la taxe sur les carburants, introduction d'une taxe de stationnement, retour des péages sur les ponts donnant accès à l'île de Montréal.

ÉCONOMIE

- Grâce au développement urbain durable, **rediriger** vers Montréal entre deux et trois milliards de dollars d'investissements publics et privés qui, chaque année, sont présentement investis dans les 63 municipalités de banlieue entourant l'île de Montréal.
- **Faire en sorte** qu'en 2009, Montréal compte 25 000 habitants et 25 000 emplois de plus que le nombre prévu par le maintien du mode actuel de développement.
- Par ces moyens, faire de Montréal la **championne nord-américaine** de la prospérité économique.

Le développement urbain durable :
l'avenir de Montréal !

Projet Montréal

245 De la Gauchetière Est
Montréal (Québec) H2X 3Z4

www.projetmontreal.org